

# La cohésion à l'heure de Lisbonne

## Compte à rebours pour le démarrage des programmes 2007-2013

**2005 aura été un excellent millésime — le meilleur jusqu'à présent — pour l'exécution budgétaire des Fonds structurels et de cohésion (¹). Ce constat met une fois de plus en lumière le dynamisme de la politique de cohésion, à moins d'un an du début de la prochaine période de programmation. Au terme d'un dialogue interinstitutionnel intense, les partenaires de cette politique disposeront, dans le courant de 2006, du cadre réglementaire et financier nécessaire pourachever, d'ici à janvier 2007, la préparation des nouveaux programmes de développement, avec, pour moteur, le partenariat pour la croissance et l'emploi mis en place au cours de l'année 2005 afin de relancer la «stratégie de Lisbonne». Deux rapports de la Commission aident à faire le point: le *Rapport général sur l'activité de l'Union européenne* (²), et le *rapport d'activité sur la stratégie de Lisbonne* (³).**

«*Durant l'année 2005, nous avons réussi à engager près de 100 % des fonds alloués aux actions structurelles et à l'ISPA (Instrument structurel de préadhésion). Du point de vue de l'exécution budgétaire, c'est de toute évidence la meilleure année que nous ayons jamais connue [...]. L'utilisation des Fonds structurels et de cohésion par les régions européennes en 2005 prouve une fois de plus que la politique de cohésion est un puissant outil de création d'emplois de qualité et de stimulation de la croissance sur le terrain [...]. Notre tâche principale consiste désormais à mettre en place tous les mécanismes nécessaires afin que la politique de cohésion pour la période 2007-2013 contribue encore davantage à la modernisation économique des régions européennes*», a déclaré, le 26 janvier dernier, la commissaire en charge de la politique régionale européenne, Danuta Hübner (¹). Le niveau des paiements, a-t-elle également relevé, a été très satisfaisant en 2005 et reste élevé depuis le début de 2006, ce qui confirme qu'il ne s'agit pas d'une situation exceptionnelle mais du résultat d'un effort soutenu et d'une programmation sérieuse.

En 2005, un total de 27,1 milliards d'euros ont été engagés dans le cadre du Fonds européen de développement régional (FEDER), du Fonds de cohésion et de l'Instrument de préadhésion (ISPA) destiné aux pays candidats. En termes d'engagements, ce montant est le plus élevé jamais enregistré en un an dans le domaine propre de la politique régionale. Les paiements effectués en 2005 au titre des quatre Fonds structurels, du Fonds de cohésion et de l'ISPA ont atteint, quant à eux, un total de 33,1 milliards d'euros. Dans les dix nouveaux États membres, le montant des dépenses effectuées sur le terrain qui ont été remboursées par la Commission était similaire, à la fin de 2005, au montant versé aux États membres de l'EU-15 après deux années de programmation. Par ailleurs, les fonds destinés aux actions de préadhésion dans les pays candidats ont été si bien utilisés qu'il a fallu trouver des fonds supplémentaires dans d'autres domaines d'action.

La Commission, a souligné Mme Hübner, est déterminée à tirer parti de la dynamique créée afin de garantir, en coopération étroite avec les États membres et les régions, une mise en œuvre optimale de la politique de cohésion en termes de croissance et d'emploi.



Toujours à l'heure de l'excellence: formation aux techniques de restauration horlogère à Innsbruck (Autriche).



Quand la qualité crée l'emploi: analyse de l'air et de l'eau au laboratoire d'hygiène de Teplice (République tchèque).

## 2005, la relance de «Lisbonne»: une année clé pour un nouveau départ

Publié le 15 février dernier, le *Rapport général sur l'activité de l'Union européenne 2005* (2) présente, en 200 pages, les principales avancées législatives et réalisations qui ont marqué l'année écoulée, assorties de toutes les références documentaires. Cette vue panoramique comprend quatre chapitres correspondant aux quatre objectifs fondamentaux que la Commission s'est fixés pour la conduite de son mandat jusqu'en 2009: prospérité, solidarité, sécurité et affirmation du rôle de l'Union européenne (UE) sur la scène internationale.

La toile de fond de l'actualité 2005 a été la relance de la «stratégie de Lisbonne» (mars 2000) qui visait à doter l'UE, à l'horizon de 2010, d'une économie «la plus compétitive et la plus dynamique du monde», fondée sur la connaissance et orientée vers une croissance durable, l'emploi, la cohésion sociale. Devant un bilan à mi-parcours mitigé, il s'agissait en effet de recentrer les priorités en faveur de la croissance et de l'emploi et de conjuguer davantage autour de ces priorités l'ensemble des politiques nationales et communautaires, notamment la politique de cohésion. À partir des propositions de la Commission, le Conseil européen des 22 et 23 mars 2005 a donné l'impulsion politique de cette relance, suivant trois grands axes: mettre la connaissance et l'innovation au cœur de la croissance; rendre l'Europe plus attrayante pour y investir et y travailler; créer des emplois plus nombreux et de qualité.

La mise en œuvre de la nouvelle stratégie passe par un partenariat renforcé entre les institutions communautaires et les États membres. Le 12 juillet 2005, le Conseil a adopté une décision sur les «lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres» et une recommandation sur les «grandes orientations pour les politiques économiques des États membres et de la Communauté»: ensemble, elles constituent les *lignes directrices intégrées* pour les années 2005-2008, dont la Commission avait présenté une proposition. Dans la foulée, celle-ci a rendu public, le 20 juillet, un *programme communautaire de Lisbonne* couvrant toutes les actions de niveau communautaire pour la croissance et l'emploi — une centaine de mesures — et destiné à compléter les *programmes nationaux de réforme* (PNR) communiqués par les États membres au mois d'octobre.

**La dimension régionale.** Au chapitre «Solidarité», le Rapport général 2005 évoque le rôle nécessaire de la politique de cohésion en phase avec les objectifs de Lisbonne. À cet égard, et dans le contexte d'une Union élargie, la Commission avait présenté en 2004 ses propositions législatives pour la période de programmation 2007-2013 des Fonds structurels et de cohésion, fixant aux futurs programmes de développement trois nouveaux objectifs prioritaires: *convergence* pour les régions les plus défavorisées, *compétitivité régionale et emploi* dans les autres régions et, enfin, *coopération territoriale européenne*. Il s'agissait aussi d'assurer une programmation plus stratégique, une décentralisation accrue des responsabilités, un partenariat renforcé accompagné d'une plus grande transparence et d'une simplification du système de gestion. Ces propositions ont été modifiées en octobre 2005 pour tenir compte des avis des différentes institutions communautaires.

Le 5 juillet 2005, une étape majeure a été franchie avec la publication du projet *d'orientations stratégiques communautaires 2007-2013*, dans lequel la Commission identifiait les priorités communautaires de la politique de cohésion en vue de renforcer les synergies avec la stratégie de Lisbonne, conformément aux lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi. Ces orientations aideront les États membres à établir leurs *cadres de référence stratégiques nationaux* à partir desquels seront à leur tour élaborés les programmes opérationnels de nouvelle génération.

Il reste que le projet communautaire et, en son sein, la politique de cohésion ont besoin de ressources stables, à la hauteur de leurs enjeux et ambitions. L'année 2005 a été marquée par des négociations difficiles sur le cadre financier de la période 2007-2013. Après le consensus obtenu par le Conseil européen du 17 décembre, l'accord interinstitutionnel espéré pour avril 2006 doit donner le feu vert à l'adoption des nouveaux textes législatifs et à la finalisation des orientations stratégiques pour la cohésion. Il incombera alors aux différents acteurs du développement régional d'intensifier leurs efforts pour mener à bon terme, d'ici à janvier prochain, la préparation des programmes.



Connnaissance sans frontière: le Collegium Polonicum, à Slubice (Pologne), coopère avec l'Université Viadrina de Francfort-sur-Oder (Allemagne).

## «Passer à la vitesse supérieure»

«Il est temps de passer à la vitesse supérieure [...]. Un cap a été franchi dans nos activités [...]. À présent, les États membres doivent se mettre au poste de pilotage et accélérer les réformes [...]. Nous visons des universités de premier plan, une main-d'œuvre ayant un haut niveau de formation et d'instruction, des régimes de sécurité sociale et de retraite qui soient solides, des industries parmi les plus compétitives et un environnement sain. À ceux qui disent que tout cela n'est pas réalisable, je réponds: "il y a une dizaine d'années, qui aurait cru que l'Irlande deviendrait un des pays les plus prospères de l'Union, ou que la productivité de la Pologne serait supérieure à celle de la Corée du Sud?",» déclarait le président de la Commission, José Manuel Barroso, en rendant public, le 25 janvier dernier, le rapport annuel 2006 sur la stratégie de Lisbonne (3).

Dans ce document, la Commission analyse les vingt-cinq programmes nationaux de réforme présentés par les États membres, sous un triple aspect: la dimension macro-économique, la dimension microéconomique et l'emploi. Elle met en lumière leurs points forts afin de susciter des échanges d'idées fructueux, et relève leurs insuffisances en proposant des solutions. Elle souligne, notamment, la nécessité de mettre au point rapidement des mécanismes de coordination entre les instances responsables des PNR et

les autorités de gestion des nouveaux programmes opérationnels des Fonds structurels. Le rapport met aussi en avant l'importance d'une politique de communication apte à démontrer de quelle manière «Lisbonne» bénéficiera véritablement aux citoyens.

Les gouvernements sont invités à concrétiser les PNR intégralement et en temps voulu, en comblant les lacunes et en développant les synergies. La Commission relève que, dans nombre de cas, des États membres ont élaboré, face à tel ou tel problème, des solutions qui, appliquées ailleurs, pourraient engendrer des avantages considérables pour l'Union tout entière. Il existe aussi des problèmes dont les États membres ne peuvent espérer venir à bout seuls et qui appellent alors une action coordonnée à l'échelle européenne. Dans ses conclusions, la Commission définit quatre actions prioritaires (voir encadré) qui requièrent un soutien appuyé et un engagement rapide de la part des plus hautes instances politiques.

Après la présentation du rapport lors du Conseil européen de printemps, les 23 et 24 mars 2006, la Commission coopérera avec les États membres en vue de soutenir la mise en œuvre des PNR, d'examiner les moyens de les renforcer et d'assurer que l'ensemble des instruments communautaires — dont les Fonds structurels et de cohésion — agissent efficacement pour la croissance et l'emploi.

## Quatre actions pour plus de croissance et d'emplois

Le rapport annuel 2006 sur la stratégie de Lisbonne (3) définit quatre actions prioritaires pour «passer à la vitesse supérieure» sur la voie de la croissance et de la création d'emplois. En voici, en résumé, quelques points clés.

**1. Investir dans la connaissance et l'innovation.** D'ici à 2010, faire passer de 1,28 à 2 % l'investissement dans l'enseignement supérieur, notamment en facilitant son financement complémentaire privé. Fixer, dans chaque État membre, un objectif clair pour les dépenses de recherche et de développement (R & D) à l'horizon 2010. Accroître la part des aides d'État (25 % au lieu de 12 %) et des Fonds structurels allouée à la R & D et à l'innovation. Un Institut européen de technologie devrait être mis sur pied avant la fin de 2007.

**2. Libérer le potentiel des entreprises.** Dans chaque État membre, instaurer d'ici à la fin de 2007 un «guichet unique» pour les formalités administratives des entreprises, en particulier les PME. À la même échéance, réduire de moitié le délai moyen de création d'une entreprise (le ramener à une semaine après 2007). Promouvoir l'éducation à l'esprit d'entreprise. Mettre en place des systèmes adéquats d'évaluation des charges administratives. La Commission supprimera l'obligation de déclarer certaines aides d'État de faible montant.

**3. Favoriser l'accès au marché du travail.** Répondre à la mondialisation et au vieillissement de la population par une approche fondée sur le cycle de vie, où chacun recevrait à tout âge le soutien nécessaire. Assurer aux jeunes sortis de l'école un emploi, un apprentissage ou une formation complémentaire dans les six mois d'ici à la fin de 2007 (cent jours ensuite). Favoriser l'égalité des genres, l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle et rendre plus attractif le prolongement de la vie active. La Commission organisera un sommet social extraordinaire.

**4. Promouvoir une énergie efficace et durable.** Mieux coordonner les réseaux énergétiques européens, mieux réglementer les marchés de l'énergie, accroître la concurrence. Inciter à une utilisation durable de l'énergie et encourager la recherche en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies propres et des énergies renouvelables. Un livre vert de la Commission doit être publié au printemps 2006.

**Développeurs régionaux: pour préparer les programmes 2007-2013, n'hésitez pas à adresser vos questions et contributions à la direction générale de la politique régionale: [http://europa.eu.int/comm/regional\\_policy/debate/forum\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/regional_policy/debate/forum_fr.htm)**

(1) Communiqué de presse:

<http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/84&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>  
Les rapports annuels sur les Fonds structurels, de cohésion et de préadhésion sont publiés dans la section suivante du site Inforegio: [http://www.europa.eu.int/comm/regional\\_policy/sources/docoffic/official/repor\\_fr.htm](http://www.europa.eu.int/comm/regional_policy/sources/docoffic/official/repor_fr.htm)

(2) *Rapport général sur l'activité de l'Union européenne 2005:* <http://europa.eu.int/abc/doc/off/rg/fr/welcome.htm>

(3) Communication de la Commission au Conseil européen de printemps (2006): «*Passons à la vitesse supérieure — Le nouveau partenariat pour la croissance et l'emploi — Rapport annuel de la Commission européenne sur la croissance et l'emploi*». Texte intégral: [http://europa.eu.int/growthandjobs/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/growthandjobs/index_fr.htm)

Communiqué de presse:

<http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/71&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>  
Questions fréquemment posées: <http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/06/23&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>